



## AVIS « Mise à l'enquête publique »

---

La Commission cantonale des constructions (CCC) met à l'enquête publique la demande d'autorisation suivante :

<b>Requérant :</b>	Administration communale Val-d'Illiez
<b>Situation :</b>	Parcelles n° 907, 1170 (DDP) folio n° 22 lieu-dit L'Haut
<b>Coordonnées :</b>	2'555'020 / 1'116'845
<b>Projet :</b>	Rénovation du captage de l'Aiguille 2.4, chambre de réunion, remplacement de conduite
<b>Affectation de la zone :</b>	Zone agricole (16 LAT), Aire forestière (18 al. 3 LAT), Zone de protection des eaux souterraines S1 et S2

Le dossier est consultable auprès de l'Administration communale pendant ses heures d'ouverture et auprès de la CCC les jours ouvrables de 08h30 à 11h30 ou sur rendez-vous.

Les oppositions éventuelles, dûment motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées par **pli recommandé à la CCC**, rue des Creusets 5, case postale 478, 1951 Sion, dans les trente jours à partir de la présente publication.

Sion, le 6 septembre 2024